

DÉVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE D'EFP

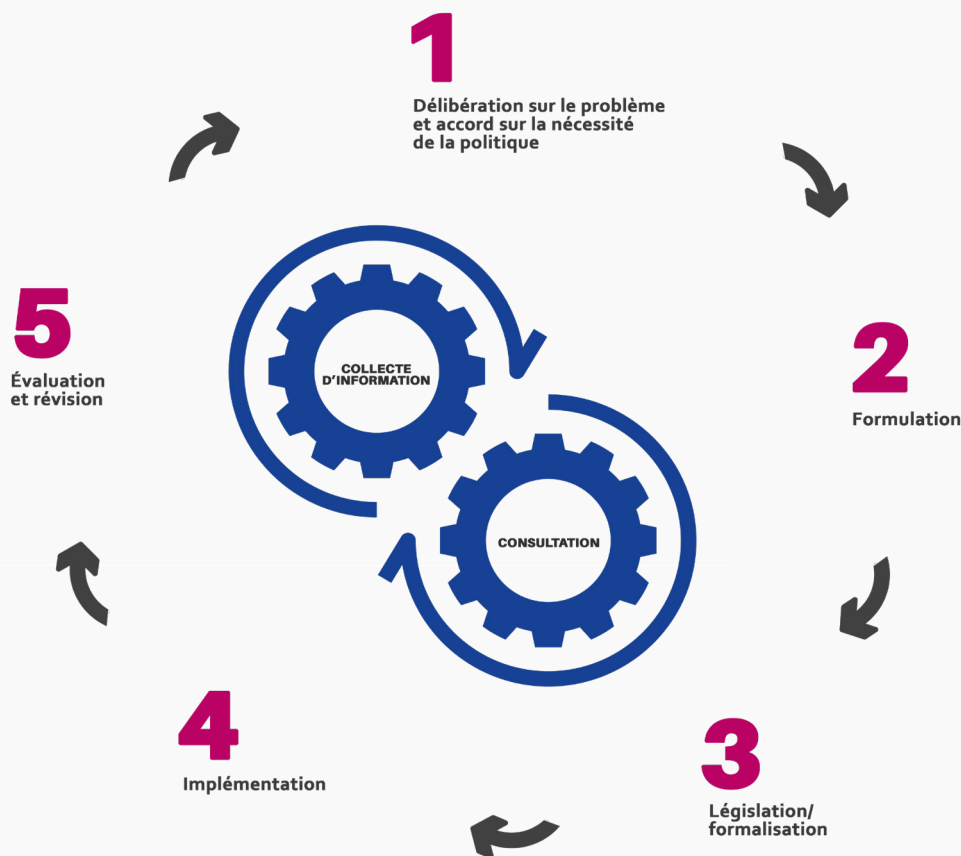
Processus, leçons apprises et recommandations

Réalisé par Joy Papier, VETToolbox & AUDA NEPAD SIFA | Juillet 2021

Cette note d'orientation donne des conseils sur la manière d'aborder le défi du développement des politiques d'EFP.

Elle reprend les expériences pratiques et les leçons apprises des parties prenantes de l'EFP et inspire la discussion sur le développement d'une politique d'EFP dans la communauté mondiale de l'EFP.

Développement d'une politique d'EFP - un processus itératif



En théorie, l'élaboration des politiques se déroule de manière ordonnée, suivant **une série d'étapes linéaires** :

1. Délibération sur le problème et accord sur la nécessité de la politique
2. Formulation
3. Législation/formalisation
4. Implémentation
5. Évaluation et révision

Pourtant, certaines **étapes** essentielles sont souvent **oubliées** :

1. **Collecte d'informations** suffisante, y compris les enseignements tirés (au niveau international)
2. Une large **consultation** tout au long des différentes étapes, ce qui signifie qu'il faut écouter toutes les voix : étudiants, organisations de jeunesse, enseignants, direction des prestataires d'EFPP, représentants du secteur privé, partenaires industriels, syndicats...

Et **dans la réalité**, surtout dans les systèmes complexes, l'élaboration des politiques :
(Mueller, 2020)

- Can be messy, non-linear and contested
- Has unforeseen obstacles and unintended consequences
- Can be obstructed by stakeholders not keen on change
- Is often unsuccessful

Approche ascendante (bottom-up) ou descendante (top-down) ?

(Gornitzka, Kogan & Amaral, 2005; OECD, 2008; Cerna, L., 2013)

Le changement est dû à des processus itératifs dynamiques. Les approches descendantes et ascendantes étaient auparavant considérées comme oppositionnelles.

Cependant, des perspectives plus récentes nous encouragent à **combinaison des deux approches** et à différencier des stratégies adaptées au pays et au contexte sectoriel spécifiques (leadership, parties prenantes, capacité organisationnelle, situation politique, entre autres).

La conception des politiques adopte idéalement **une approche systémique**, impliquant tous les acteurs du secteur - en amont et en aval - dans un mouvement oscillant entre partenaires internes et externes. Une large consultation ascendante et une co-conception (par exemple, par le biais de tournées de présentation, d'enquêtes, de discussions de groupe, d'une représentation des groupes de la société civile à tous les niveaux de la conception de la politique), combinée à une prise de décision finale et à un soutien à la mise en œuvre compétents, orientés vers l'avenir et du haut vers le bas.

Leçons apprises et conseils pour un développement réussi des politiques d'EFP

Sujet	Leçons apprises	Recommandations
Sur la mise en place	<p>1. Une volonté politique claire, un engagement et un leadership venant d'en haut sont essentiels.</p> <p>2. La meilleure des politique est inutile si les ressources ne sont pas disponibles pour sa mise en œuvre.</p> <p>3. La politique d'EFP doit être alignée au contexte spécifique du pays, en constante évolution, y compris aux besoins changeants du marché du travail.</p> <p>4. La flexibilité et l'autonomie de l'établissement d'EFP sont essentielles à sa réussite.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coordonner et engager les parties prenantes dans un dialogue politique, y compris celles qui peuvent influencer l'environnement pertinent et les possibilités de soutien. ▪ Assurer le soutien des politiques par une solide planification des ressources. Cela inclut le soutien des partenaires techniques et financiers pour la mise en œuvre des politiques. ▪ Envisager la réforme de l'EFP en premier lieu comme une stratégie visant à soutenir le développement des compétences, augmentant ainsi les possibilités d'emploi. ▪ Garder un œil sur l'avenir du marché du travail en consultant régulièrement les parties prenantes pertinentes. ▪ Utiliser les bonnes pratiques existantes - sans se contenter de simplement les importer, car l'adaptation au contexte spécifique est essentielle.
Sur le processus	<p>5. Les politiques fondées sur une consultation locale approfondie, et idéalement sur la co-création, ainsi que sur une collecte d'informations approfondie ont de meilleures chances d'être acceptées et donc de réussir.</p> <p>6. Les points de vue divergents des parties prenantes peuvent retarder le processus de décision, mais des décisions sont néanmoins nécessaires pour progresser.</p> <p>7. Il est important d'avoir un plan, mais celui-ci doit rester flexible pour pouvoir être révisé.</p> <p>8. Lorsque les avis et les consultations ne sont pas pris au sérieux par les décideurs politiques, un revirement de politique est probable.</p> <p>9. « Less is more », mais le contexte (politique) est important.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inclure la collecte d'informations et une large consultation des parties prenantes, et idéalement la co-création, dès le début et tout au long du processus d'élaboration de la politique d'EFP. ▪ Inclure dans la collecte d'informations des exemples internationaux, des résultats de projets pilotes, des données scientifiques, etc. ▪ Gérer les attentes des parties prenantes et assurez un processus de prise de décision transparent. ▪ Intégrer des séances régulières de conseil et de consultation pour examiner les plans et les activités tout au long du processus d'élaboration de la politique. ▪ Être prêt à modifier son approche, ses instruments et ses attentes, s'il est clair que le plan initial ne fonctionne pas. ▪ Lors de l'élaboration d'une politique particulière, il convient de déterminer si des politiques supplémentaires ou des mises à jour de politiques sont nécessaires pour permettre la mise en œuvre de la nouvelle politique.
Sur la participation des parties prenantes	<p>10. Les parties prenantes, notamment les praticiens, ont souvent une très bonne idée de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas.</p> <p>11. Quelle que soit l'ampleur du processus de consultation, il y aura toujours des personnes qui se sentiront exclues.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Impliquer un réseau diversifié d'institutions publiques, ainsi que des partenaires privés, des institutions publiques et privées d'EFP, des organisations de la société civile, etc. dans le processus d'élaboration des politiques. ▪ Instaurer la confiance entre les parties prenantes comme base de la collaboration.